

Madame, Monsieur,

04/09/2012

Vous trouverez dans ce cahier la **liste des fournitures scolaires** dont votre enfant aura besoin pour travailler dans les meilleures conditions.

Pour éviter les pertes, merci de **marquer le prénom** de votre enfant **sur chaque fourniture**, à l'aide d'étiquettes autocollantes.

Votre enfant devra, en début d'année, **apporter en classe la totalité du matériel** demandé dans la liste des fournitures. Le nombre indiqué dans cette liste tient compte du nécessaire renouvellement en cours d'année, en cas d'usure ou de perte. **Le matériel de réserve sera conservé en classe dans une petite case personnelle à votre enfant**, de façon à ce qu'il puisse en disposer sitôt qu'il en aura besoin.

Pour le confort de travail de votre enfant, essayez d'**acheter du matériel simple mais efficace**.

Évitez d'acheter les bâtons de colle premier prix, qui ne collent pas.

Pour une mise au travail rapide, je souhaite que tout le matériel soit **apporté en classe** rapidement, si possible **dès jeudi 6 septembre**.

Avec mes remerciements,

Mme Bonté

Extraits de la circulaire Fournitures scolaires (BO n° 9 du 26/02/2009) :

Chaque élève doit disposer, pour suivre les enseignements, de fournitures individuelles acquises à la demande de ses professeurs. [...]

Il est rappelé qu'en application du principe de neutralité du service public de l'enseignement, et conformément au code de bonne conduite des interventions des entreprises en milieu scolaire (circulaire n° 2001-053 du 28 mars 2001), un enseignant ne peut en aucun cas exiger l'achat d'un matériel d'une marque donnée. Seuls le type de fournitures souhaitées et leurs caractéristiques peuvent être précisés (dimension, nombre de pages, etc.).

Signature des parents :

Madame, Monsieur,

04/09/2012

Vous trouverez dans ce cahier la **liste des fournitures scolaires** dont votre enfant aura besoin pour travailler dans les meilleures conditions.

Pour éviter les pertes, merci de **marquer le prénom** de votre enfant **sur chaque fourniture**, à l'aide d'étiquettes autocollantes.

Votre enfant devra, en début d'année, **apporter en classe la totalité du matériel** demandé dans la liste des fournitures. Le nombre indiqué dans cette liste tient compte du nécessaire renouvellement en cours d'année, en cas d'usure ou de perte. **Le matériel de réserve sera conservé en classe dans une petite case personnelle à votre enfant**, de façon à ce qu'il puisse en disposer sitôt qu'il en aura besoin.

Pour le confort de travail de votre enfant, essayez d'**acheter du matériel simple mais efficace**.

Évitez d'acheter les bâtons de colle premier prix, qui ne collent pas.

Pour une mise au travail rapide, je souhaite que tout le matériel soit **apporté en classe** rapidement, si possible **dès jeudi 6 septembre**.

Avec mes remerciements,

Mme Bonté

Extraits de la circulaire Fournitures scolaires (BO n° 9 du 26/02/2009) :

Chaque élève doit disposer, pour suivre les enseignements, de fournitures individuelles acquises à la demande de ses professeurs. [...]

Il est rappelé qu'en application du principe de neutralité du service public de l'enseignement, et conformément au code de bonne conduite des interventions des entreprises en milieu scolaire (circulaire n° 2001-053 du 28 mars 2001), un enseignant ne peut en aucun cas exiger l'achat d'un matériel d'une marque donnée. Seuls le type de fournitures souhaitées et leurs caractéristiques peuvent être précisés (dimension, nombre de pages, etc.).

Signature des parents :